

Une étude pour classer Coucy et ses environs Le château devra se voir

Par *Anonyme*

Créé le 06/10/2010 11:00

ET si l'on pouvait voir le château de Coucy à des kilomètres à la ronde... Certains vont dire que c'est déjà le cas, suivant le lieu où l'on se trouve. Il n'empêche que le château n'est pas forcément visible d'endroits où il pourrait l'être. C'est pourquoi la direction régionale de l'environnement a décidé de lancer une étude afin de classer l'ensemble du site de Coucy ainsi que quelques communes alentours. « Il s'agirait de classer l'ensemble du paysage autour du château afin de sauvegarder des cônes de vue et pourquoi pas d'en créer d'autres. Cela va conduire à des règles que nous allons devoir suivre », a indiqué le maire Jean-Claude Dumont.

Ce dernier espère toutefois que les résultats de cette étude ne seront pas trop contraignants pour les communes. « s'il s'agit de restreindre une plantation de peupliers parce que c'est trop haut et la remplacer par une autre essence, cela pourra se faire. À première vue, les techniciens sont ouverts d'esprits et prennent en compte les paramètres locaux. De toute façon il ne faut pas que cette étude les perspectives de développement local. »

Peu de contraintes

L'objectif principal est bien sûr de valoriser le site. Le périmètre touché par ce classement est variable suivant les directions. Vers le sud, il s'étend jusqu'à Leuilly-sous-Coucy, aux limites de Vauxaillon. Au nord, c'est différent, c'est moins étendu car le relief est différent. Le maire de Coucy espère que les communes voisines n'auront pas trop à souffrir des incidences de ce classement. « Il ne faudrait pas que cela pénalise les réalisations des uns et des autres. Il ne s'agira pas d'un classement comme les monuments historiques où pour changer une fenêtre il faut une autorisation, ce sera simplement environnemental », ajoute Jean-Claude Dumont. Le cas d'éventuelles éoliennes sur le secteur de Coucy est un bon exemple. Il sera impossible d'installer ces engins sur un terrain s'il y a risque d'impact sur la vue vers le château. Un impact jusqu'à plusieurs kilomètres aux alentours.

C'est ainsi sûrement un plus pour le tourisme : même si cela n'attire pas plus de visiteurs, cela aura le mérite de ne pas les faire fuir.

Samuel PARGNEAUX

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Le site de Coucy et des communes alentours pourrait devoir respecter une discipline précise en matière d'aménagement : préserver la vue sur le château.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/aisne/une-etude-pour-classer-coucy-et-ses-environs-le-chateau-devra-se-voir>